

**CANDIDAT INSCRIT EN PRATIQUE AMATEUR AVANCEE :**  
un élève qui prend à partir de 4 cours de danse par semaine toutes disciplines confondues.

## CLASSIQUE

### **VARIATIONS IMPOSEES AVEC OBLIGATION DE RESPECTER LES CHOREGRAPHIES DE LA VIDEO**

#### INDIVIDUEL

##### CATEGORIE FILLE

Préparatoire 1	de 8 à 10 ans	½ pointes
Préparatoire 2	de 9 à 11 ans	½ pointes
Elémentaire 1	de 10 à 13 ans	½ pointes
Elémentaire 2	de 11 à 13 ans	Pointes
Moyen 1	de 12 à 15 ans	½ pointes
Moyen 2	de 12 à 15 ans	Pointes
Supérieur	à partir de 14 ans	Pointes

##### CATEGORIE GARÇON

Préparatoire 1	de 8 à 10 ans	
Préparatoire 2	de 9 à 11 ans	
Elémentaire	de 11 à 13 ans	
Moyen	de 12 à 15 ans	
Supérieur	à partir de 15 ans	
Excellence	à partir de 15 ans	Variation du Répertoire

#### à choisir sur le DVD

Excellence à partir de 15 ans Variation du Répertoire **à choisir sur le DVD**  
Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR - Variation du Répertoire **à choisir sur le DVD**  
(PRATIQUE AMATEUR AVANCEE exclusivement)

« PAS DE 2 » DU REPERTOIRE (ADAGE seulement) PRATIQUE AVANCEE EXCLUSIVEMENT  
A partir de 15 ans pour les Filles (sur pointes) et pour les Garçons

Les « Pas de 2 » du répertoire respectent la durée définie par le chorégraphe.

Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR -

#### DUO

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30	GROUPE	Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 3'00	
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00	
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00	

Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – DUOS SEULEMENT durée → de 1'30 à 2'30

## JAZZ-MODERN'JAZZ, CONTEMPORAIN, CARACTERE, CLAQUETTES,

## HIP-HOP, AUTRES STYLES CREATIONS (exceptés Danses de Salon ou sportives)

### **VARIATIONS IMPOSEES AVEC OBLIGATION DE RESPECTER LES CHOREGRAPHIES DU DVD POUR LES INDIVIDUELS**

#### **PREPARATOIRE ET CATEGORIES 1 ET 2 POUR LES STYLES JAZZ-MODERN'JAZZ ET CONTEMPORAIN - PREPARATOIRE ET CATEGORIES 1 POUR LES STYLES HIP-HOP & CLAQUETTES**

#### INDIVIDUEL

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : 1'00	(sauf imposés jazz - contemporain - hip hop - claquettes)
Catégorie 1	de 10 à 12 ans	durée : de 1'00 à 1'30	(sauf imposés jazz - contemporain - hip hop - claquettes)
Catégorie 2	de 12 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	(sauf imposés jazz - contemporain)
Catégorie 3	de 14 à 16 ans	durée : de 1'30 à 2'00	
Catégorie 4	de 16 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'00	

Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR - durée : de 1'30 à 2'00

#### DUO

Préparatoire	de 8 à 11	durée : de 1'00 à 1'30	GROUPE	Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00	Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 3'00	
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00	
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30	Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00	

Catégorie EAT – FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR – DUOS SEULEMENT durée : de 1'30 à 2'30

*NB : Le non respect de la variation peut entraîner une perte de points pour le candidat. Il sera toléré, uniquement pour les candidats inscrits en pratique amateur avancée, un accroissement des difficultés des variations proposées ne modifiant pas la variation (exemple : 2 tours pour 1 tour – entrechats à la place de sauts simples).*

*Pour le niveau excellence : fille et garçon, ainsi que les « Pas de 2 » du Répertoire, indiquer le chorégraphe et la version choisie en joignant l'autorisation du Chorégraphe ou de ses ayants droits si nécessaire (joindre copie de la demande également et surtout en cas de non réponse).*

*Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.*

## REGLEMENT

- L'affiliation à la C.N.D. est obligatoire pour le professeur et les élèves. L'inscription au concours régional doit être faite dans la région d'affiliation. **L'adresse d'affiliation est celle de l'école de danse et pour les candidats libres celle de leur domicile. Les dérogations de transfert sur une région autre que celle de l'affiliation ne sont pas autorisées quel que soit le motif (maladie, accident, classes découvertes, examens, etc....).**
- L'inscription aux concours Régionaux et National de la CND implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion et sans remboursement.
- Un candidat amateur**, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu un Premier Prix au Concours National devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure pour le Concours Régional et National de l'année suivante, si son âge le permet ou **reclassé en pratique amateur avancée**.
- Un candidat inscrit en pratique amateur avancée**, individuel, duo ou groupe, ayant obtenu un Premier Prix au Concours National devra obligatoirement se présenter dans une catégorie supérieure si son âge le permet pour le Concours Régional et National de l'année suivante, ou dans une autre discipline en amateur (exceptés la catégorie EAT FORMATION DE ou FORMATION DANSEUR) ou en **pratique amateur avancée**.
- Un candidat n'aura droit qu'à **deux passages physiques sur scène au Concours National!** (Pour les concours régionaux, la liberté est laissée à l'appréciation des Présidents sous réserve que le candidat sache qu'il ne pourra pas concourir au National en cas d'obtention de 1<sup>er</sup> prix). Dans toutes les catégories « individuel », un candidat n'aura droit qu'à un seul passage dans le même style.
- Aucun candidat ne sera accepté sans qu'il ait fourni lors du Concours Régional l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits pour les variations de répertoire protégées – joindre la copie de votre demande au bulletin d'inscription (se renseigner auprès du directeur de la SACEM, représentant la SACD).
- Un groupe peut-être constitué de 3 à 12 élèves.
- Le candidat voulant se présenter au concours national devra avoir 8 ans révolus **au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1<sup>er</sup> janvier de la même année.**  
**AUCUNE DEROGATION D'AGE NE SERA ACCEPTEE AU CONCOURS NATIONAL.**  
**ATTENTION : La notion de moyenne d'âge au sein d'un groupe n'existe plus, chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours national.**
- Motifs de disqualification du candidat ou pouvant entraîner une perte de points :  
**Disqualification :**
  - Non respect du règlement.
  - Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir de la présence dansée, chantée, récitée du candidat sur scène avec ou sans musique).
  - Dépassement du nombre de candidats autorisés.
  - Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou alcool.
  - Manque de respect envers les membres du jury et les organisateurs.**Motifs pouvant entraîner une perte de points :**
  - Non respect de la variation imposée qui doit être conforme au DVD.
  - Toute tenue non conforme aux tenues exigées.
  - Mauvais montage ou enregistrement.**ATTENTION :**  
**Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en Classique.**
  - FILLE : Justaucorps, jupette (éventuellement), collant clair,  
**Les couleurs noire, marine et gris foncé ne sont pas acceptées.**
  - GARÇON : Collant gris ou blanc, tee-shirt (**pas de collant noir**).
  - REPERTOIRE : Costume obligatoire.**Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en JAZZ - CONTEMPORAIN.**  
Tenues conformes aux propositions du DVD, couleurs au choix.
- Les costumes et accessoires sont acceptés et doivent être identiques au Concours Régional et National pour l'ensemble des styles. Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la chorégraphie). **Et la mise en place et enlèvement sera effectuée par les candidats eux mêmes.**
- Les accessoires encombrants**, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus (fumigène et, carboglace sont interdits). **Tous produits pouvant nuire au passage des candidats suivants (talcs, produits pailletés et assimilés).**
- Seront sélectionnés au Concours National, les candidats, individuels, duos ou groupes ayant obtenu un premier prix.

13. Les enseignants titulaires du D.E. rémunérés ou bénévoles ne peuvent pas participer en candidat individuel, duo ou groupe aux Concours Régionaux et au National.
14. **Les candidats individuels ou duos titulaires de l'EAT ou en Centre de Formation DE ou Danseur doivent se présenter en « pratique amateur avancée » exclusivement et dans la catégorie : EAT – EN FORMATION D.E. ou DANSEUR et ne doivent pas danser avec les candidats qui ne rentrent pas dans cette catégorie.**
15. Les chorégraphies (individuelle, duo ou groupe) et les participants (duos, groupes) présentés au Concours Régional seront strictement les mêmes au Concours National sous peine de disqualification ainsi que leur nombre au niveau des groupes. En cas d'absence justifiée d'un membre dans un groupe, celui-ci ne sera pas remplacé.
16. Les candidats prenant au moins 4 cours de danse toutes disciplines confondues doivent s'inscrire en « pratique amateur avancée » de même que les candidats issus des écoles présentant des chorégraphies réalisées par un professionnel extérieur de renom.
17. Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur CD. Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. **Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.**
18. Les chorégraphies présentées sur le DVD proposé par MONSIEUR CYRIL LE VAN seront exclusivement réservées aux Concours de la C.N.D. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.  
Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de nos variations lors d'un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation.  
L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de la C.N.D. devra être soumise à la Commission des Concours et au chorégraphe.  
Les DVD ne doivent pas être dupliqués, droits d'exclusivité.
19. Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. **Seules les personnes ou entreprises accréditées par la C.N.D. sont autorisées. Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice.** Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres, effectuées durant le Concours et sa préparation.
20. Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois maximum par une même école.
21. Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.

#### **NOTATION ET CLASSEMENT**

1. Le Jury souverain garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline ou une autre catégorie sans appel en accord l'observateur mais seulement dans les concours régionaux

<b>BAREME :</b>	<b>1<sup>ER</sup> PRIX AVEC FELICITATIONS DU JURY</b>	<b>18 A 20</b>
	<b>1<sup>ER</sup> PRIX A L'UNANIMITE</b>	<b>17</b>
	<b>1<sup>ER</sup> PRIX</b>	<b>16</b>
	<b>2<sup>EME</sup> PRIX</b>	<b>14 A 15</b>
	<b>3<sup>EME</sup> PRIX</b>	<b>12 A 13</b>
	<b>MENTION</b>	<b>11</b>

2. Les Catégories présentant des candidats dont la note est inférieure à 11 ne recevront aucun prix ni mention.
3. Ce barème est applicable aussi bien aux candidats se présentant en amateur que ceux se présentant en « pratique amateur avancée ».

**Nous remercions tout particulièrement pour leur participation à l'élaboration des variations :**

#### **CLASSIQUE FILLES**

Préparatoire 1 : Anne VIDAL  
 Préparatoire 2 : .....Renaud SUISSE  
 Élémentaire 1 : .....Claudette SCOUARNEC  
 Élémentaire 2 : .....Floriane BLITZ  
 Moyen 1 : .....Jeanne ALBERTINI  
 Moyen 2 : .....Christian POGGIOLI  
 Supérieur : .....Cristina HAMEL

#### **CLASSIQUE GARÇONS**

Préparatoire 1 : ..... Martial BOCKSTEALE  
 Préparatoire 2 : ..... Martial BOCKSTEALE  
 Élémentaire : ..... Artémis PLAJA  
 Moyen : ..... Juan GUILIANO  
 Supérieur : ..... Guy VAREILHES

*Excellence: VARIATIONS DU REPERTOIRE IMPOSEES (VOIR DVD) (POUR FILLES & GARÇONS)*

#### **JAZZ & MODERN'JAZZ**

Préparatoire 1 : ..... Olivier COSTE  
 Catégorie 1 : ..... Carole ALEXANDRE  
 Catégorie 2 : ..... Valérie BALDY

#### **CONTEMPORAIN**

Préparatoire : .. Marie Julie DEBEAULIEU  
 Catégorie 1 : ..... Christine LYON-MOAL  
 Catégorie 2 : ..... Frédéric LESCURE

#### **HIP HOP**

Préparatoire : ..Isabelle CHIAPELLA  
 Catégorie 1 : ..Isabelle CHIAPELLA

#### **CLAQUETTES**

Préparatoire 1 Frédéric TAILHAN

Catégorie 1 Frédéric TAILHAN

**Enfin, nous adressons nos remerciements à Monsieur LE VAN pour la qualité et la présentation des DVD.**

# CONFEDERATION NATIONALE DE DANSE

## CONCOURS NATIONAL MAISON DE LA CULTURE AMIENS

Dates 1<sup>er</sup> – 2 – 3 – 4 JUIN 2011

Classique – Contemporain – Jazz – Modern'Jazz – Caractère –  
 Claquettes – Autres Styles Créations – Hip-Hop

## REGLEMENT DES CONCOURS

*Lieux d'échanges et de rencontres,  
 Les Concours Régionaux et Nationaux  
 ont pour objectif de permettre aux danseurs  
 de diverses disciplines, de s'exprimer à travers  
 leur Art et leur Passion  
 « LA DANSE »*

*Le Président  
 Yvon STRAUSS*

## CONCOURS REGIONAL DE BOURGOGNE

10 AVRIL 2011

DATE LIMITE INSCRIPTION : 1<sup>ER</sup> MARS 2011

La FRD de Bourgogne se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite si le concours est complet.

#### **TARIFS**

**ADHESION ELEVE : 13,00 €**      **ADHESION PROFESSEUR : 45,00 €**  
**INDIVIDUELS : ..... 23,00 €**  
**DUO : ..... PAR PERSONNE : 11,50 €**  
**GROUPE DE 3 A 12 PERSONNES : ..... PAR PERSONNE : 8,00 €**

**Pour tous renseignements complémentaires :**  
**FEDERATION REGIONALE DE DANSE DE BOURGOGNE**

19 RUE DES CHENEVIERES  
 21 850 SAINT APOLLINAIRE

☎ 06 03 28 63 97 - [rachel.beuque@wanadoo.fr](mailto:rachel.beuque@wanadoo.fr)

Siège social National : ☒ Hôtel de Ville – Place Gabriel Payeur – 13510 Eguilles  
 Secrétariat National : ☎ 04.42.92.55.07 - ☎ : 04.42.28.21.97

Courriel : [confederation.nationale.danse@wanadoo.fr](mailto:confederation.nationale.danse@wanadoo.fr) – Site Internet : [www.cnd.info](http://www.cnd.info)

REGLEMENT MIS A JOUR LE 11 OCTOBRE 2010